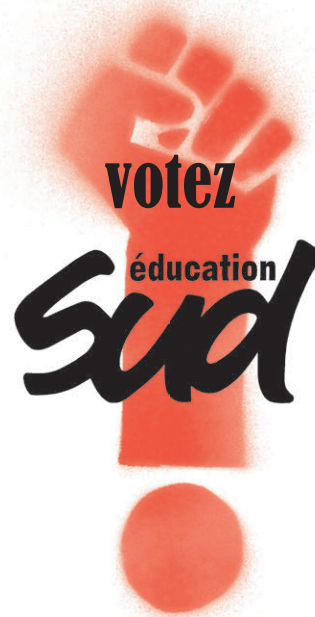


NOS REVENDICATIONS

- ➔ L'amélioration des conditions de travail
- ➔ La diminution des effectifs par classe
- ➔ Des moyens pour une école émancipatrice et solidaire, qui respecte le rythme de tous les enfants
- ➔ La fin des temps partiels imposés
- ➔ La titularisation de tou-te-s les précaires
- ➔ La création d'un véritable statut
- ➔ Une importante revalorisation salariale
- ➔ Une formation initiale et continue de qualité

Pour une éducation pluriculturelle de qualité digne du service public, des conditions de travail et d'enseignement améliorées pour tous-tes, il faut des élu-e-s SUD éducation.



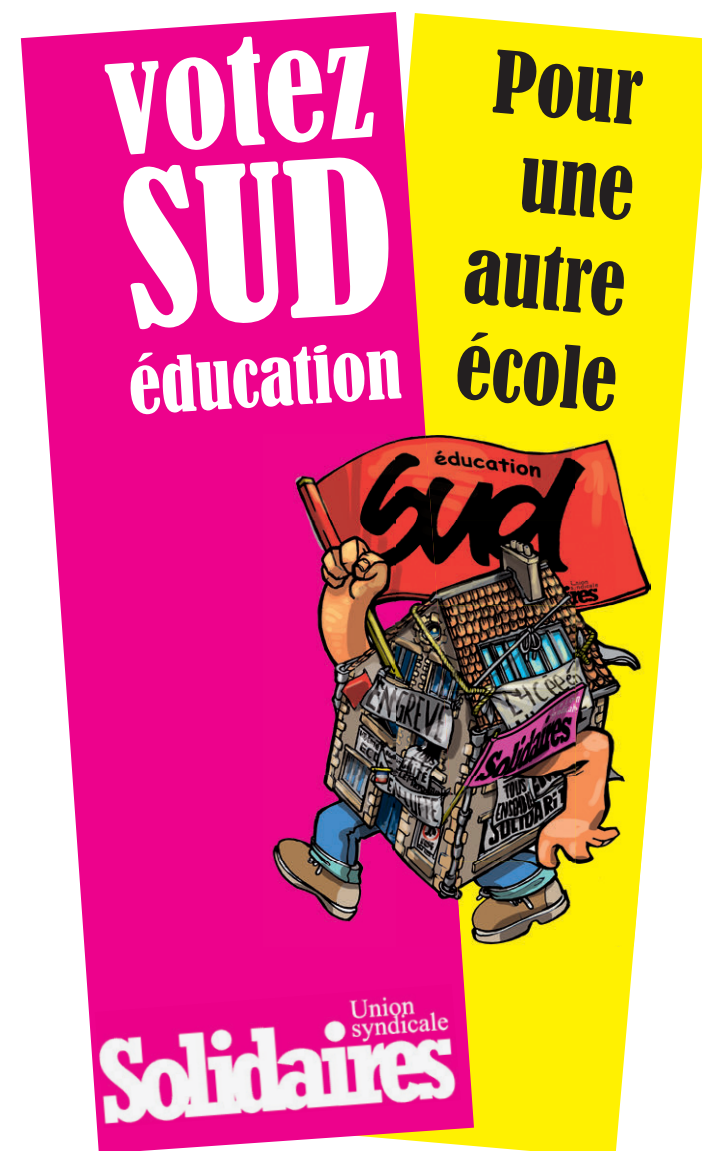
Un syndicat qui **lutte** au quotidien
Un syndicat qui **défend** toutes et tous les salarié-e-s
Un syndicat pour un **service public laïque**
Un syndicat pour une **école égalitaire** et **émancipatrice**
Un syndicat **S**olidaire, **U**nitaire et **D**émocratique dans son projet et ses pratiques

Fédération des syndicats
SUD éducation
17, boulevard de la Libération
93200 Saint Denis
fedes@sudeducation.org
01 42 43 90 09



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

du 27 novembre au 4 décembre



www.elections.sudeducation.org

Pour une véritable reconnaissance de nos missions et pour une titularisation immédiate sans condition, VOTEZ SUD !

Profession de foi de la fédération SUD Éducation pour les personnels exerçant des missions d'AVS ou d'EVS

Nous dénonçons :

- La précarité générale du statut d'AESH et EVS : salaires en-dessous du seuil de pauvreté, aucune indemnité de fin de contrat pour les CUI/CAE...
- Des missions trop mal définies.
- Les temps de formation obligatoires non rémunérés et non récupérés, non préalables à la prise de poste, ni reconnus ni valorisés.
- L'absence d'une véritable formation.
- L'absence de statut.
- Le non-remplacement en cas d'absence.
- Le nouveau décret AESH qui oblige à attendre 6 ans au minimum pour un CDI .
- Les temps partiels imposés pour tou-te-s
- Les 24h payées 20h pour les CUI/CAE.
- La peur récurrente, en fin de contrat, de ne pas être renouvelé-e.

Les élèves en situation de handicap méritent mieux !

- Trop d'enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisé-e-s.
- Des milliers d'enfants ne sont scolarisé-e-s que quelques heures par semaine faute de personnels en nombre et suffisamment formés.
- Les parents confrontés à ces situations manquent d'informations.

éducation
SUD revendique :

- ➔ La titularisation de toutes et tous les AESH et EVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité.
- ➔ Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutit à l'obtention d'un diplôme d'État de niveau 4.
- ➔ La possibilité de signer des contrats à temps plein.
- ➔ La revalorisation des salaires : un salaire décent qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois.
- ➔ La prise en compte de l'ancienneté des contrats antérieurs, quel qu'ils soient, pour toutes et tous.
- ➔ La création d'un statut réel et reconnu des AESH, correspondant aux conditions d'exercice dans la fonction publique.
- ➔ Notre inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.



éducation
SUD revendique :

- ➔ la scolarisation dans de bonnes conditions des enfants en situation de handicap afin de permettre à toutes et à tous une scolarisation égalitaire.
- ➔ En application de la loi Le Pors, le statut de fonctionnaire doit rester la norme pour des missions pérennes ! Revendiquons le statut de fonctionnaire pour toutes et tous les personnels AESH ou EVS.